### ART. PREMIER N° 2

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2014

COMPTES BANCAIRES INACTIFS ET CONTRATS D'ASSURANCE-VIE EN DÉSHÉRENCE - (N° 1765)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## **AMENDEMENT**

 $N^{o}2$ 

présenté par M. de Courson et M. Philippe Vigier

#### **ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« ainsi que les coffres-forts dont les contenus n'ont pas été réclamés ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement porte sur le périmètre de la loi.

La loi doit également concerner le contenu des coffres forts ainsi que l'épargne des salariés.